

Avant les travaux



Après les travaux



L'ACTUALITÉ DU CHANTIER

### FIN DES TRAVAUX SUR LE TERRE-PLEIN CENTRAL

*Débutés le 2 novembre 2016, les travaux de restructuration du terre-plein central ont pris fin le 6 décembre.*

En raison des intempéries, les travaux de nuit ont dû se prolonger jusqu'à début décembre. Le nouveau terre-plein central de la RN171 entre Trignac et Montoir-de-Bretagne est maintenant en mesure d'accompagner les basculements de circulation tout au long du chantier des écrans acoustiques.

### ZOOM SUR...

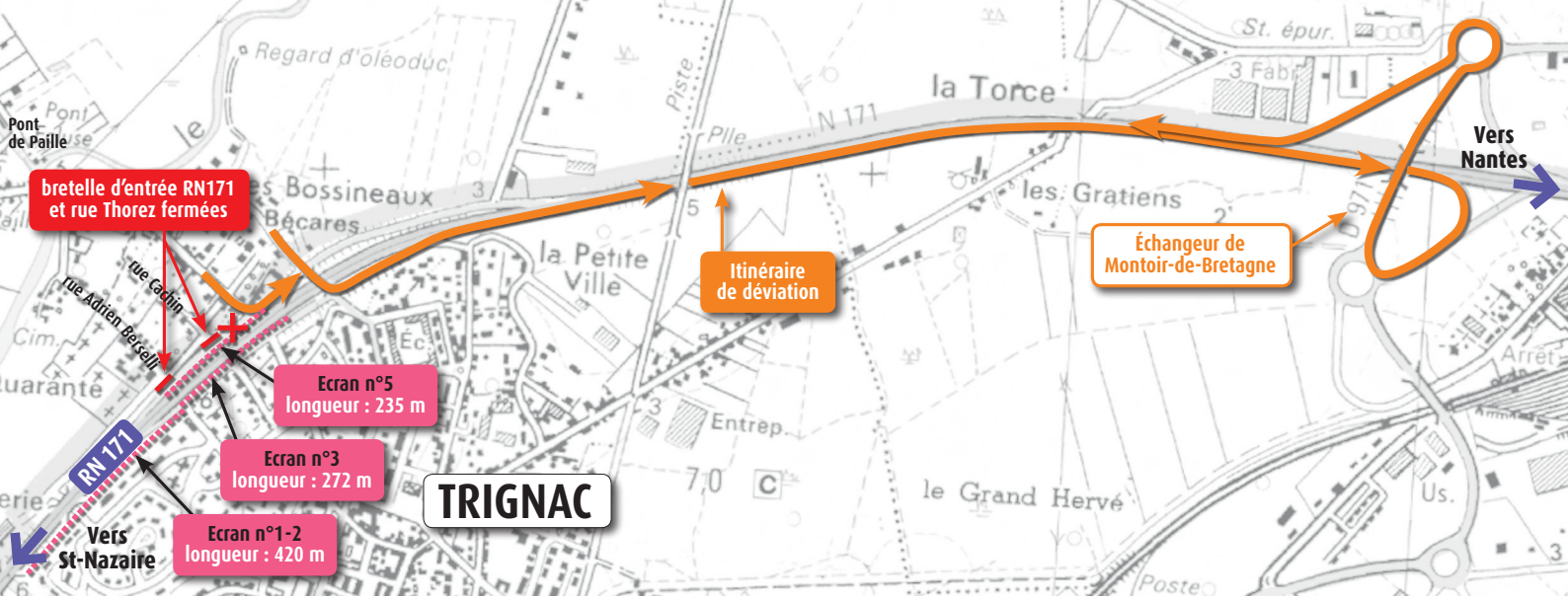
#### LES MESURES POUR RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES PENDANT LE CHANTIER

Etant donné la situation du chantier à proximité immédiate d'habitations, les entreprises appliqueront certaines mesures pour limiter, voire réduire, les nuisances sonores, comme par exemple :

- ▀ l'utilisation d'engins silencieux, voire avec carter insonorisé,
- ▀ la réduction du bruit de l'avertisseur sonore de recul des engins de chantier,
- ▀ l'installation des bungalows de chantier dans l'enceinte des ateliers municipaux (à l'écart des habitations).

Pour s'assurer de la bonne application de ces mesures, **la DREAL a confié à un prestataire le contrôle des entreprises pendant la construction des écrans.**

Consultez le dossier « bruit » en mairie de Trignac ou sur le site internet de la DREAL (rubrique infrastructures de transport et aménagement).



ZOOM SUR...

## CONSTRUCTION DE L'ÉCRAN N°5

*Les travaux de l'écran n°5 ont commencé. Au total, 3 mois seront nécessaires pour la réalisation de ce premier écran acoustique de 235 mètres de long. Fin des travaux prévue pour février 2017 !*

Les travaux de l'écran n°5 marquent le coup d'envoi de la construction des protections acoustiques à Trignac. Le chantier se déroule en **trois étapes successives** :

- les **travaux préparatoires**, avec la mise en place de la zone de chantier,
- la **réalisation des fondations** sur toute la longueur de l'écran n°5,
- la **pose des panneaux** à l'aide d'une grue automotrice.



Écran n°5 en construction



Écran n°5 en construction

LA VIE DU CHANTIER

## LES MESURES DE CIRCULATION MISES EN PLACE

*Pendant toute la durée du chantier, des mesures de circulation sont mises en place. Leur objectif est d'assurer le bon déroulement des travaux tout en réduisant leur impact sur les riverains et les usagers de la RN171.*

**En janvier 2017 :**

- coupure de la RN171 pendant 4 nuits de 21h à 6h pour permettre la pose des panneaux.

**Jusqu'en février 2017 :**

- fermeture de la bretelle d'entrée de la RN171 en direction de Saint-Nazaire (rue Maurice Thorez),
- mise en place de déviations locales par les rues Cachin et Berselli et par l'échangeur de Montoir-de-Bretagne,
- circulation à double sens sur la rue Berselli pour faciliter l'accès aux maisons et bâtiments situés entre la RN171 et le Pont de Paille.

**À partir de février 2017, de nouvelles mesures seront prises dans le cadre de la construction de l'écran n°3 :**

- basculement de la circulation de la RN171 vers la chaussée Nord afin d'aménager une zone de chantier le long de la rue Edouard Herriot,
- fermeture permanente de la bretelle de sortie de la RN171 (en direction de Nantes) et de la rue Edouard Herriot,
- coupure de la RN171 pendant 4 nuits en février 2017.

Plus d'information sur le site internet de la DREAL (rubrique infrastructures de transport et aménagement).

### MESURES GÉNÉRALES DE CIRCULATION

**Pendant toute la durée du chantier des écrans acoustiques :**

- la circulation restera à 2x2 voies pendant la journée,
- la largeur des chaussées, dans chaque sens de circulation, sera réduite à 6 mètres,
- les poids lourds auront l'interdiction de dépasser,
- la vitesse sera limitée à 70 km/h pour tous,
- des arrêts provisoires pour les bus de la STRAN seront mis en place.